

Communiqué de presse

# **Salaires minimaux plus élevés et augmentation significative des salaires chez Lidl Suisse**

## **Seul partenariat social dans le secteur du discount**

**Weinfelden, le 15/02/2024** Les discussions salariales pour 2024 entre les partenaires sociaux Syna, la Société suisse des employés de commerce et Lidl Suisse ont été un succès. La masse salariale sera augmentée de 2,4 %. De plus, les collaboratrices et collaborateurs recevront un bon d'achat. Lidl Suisse investit ainsi au total 3,2 % dans les négociations salariales. De plus, Lidl Suisse augmente ses salaires minimaux et propose le salaire minimal garanti par convention collective le plus élevé de la branche.

Lidl Suisse, les partenaires sociaux Syna et la Société suisse des employés de commerce sont parvenus à un accord lors des discussions salariales de cette année. L'augmentation générale de **1,8 %** permet de lutter contre la baisse du pouvoir d'achat. Pour les augmentations structurelles au niveau individuel, un pourcentage de **0,6 %** est appliqué conformément au système salarial. Nicholas Pennanen, le CEO de Lidl Suisse, déclare : « Nos collaborateurs font preuve d'un engagement exceptionnel chaque jour et sont la partie la plus importante de notre succès. Cette performance doit être reconnue à sa juste valeur. Je suis donc très heureux que nous puissions non seulement augmenter la masse salariale, mais aussi nos salaires minimaux. »

### **Augmentation des salaires minimaux**

La CCT Lidl garantit les nouveaux salaires minimaux suivants :

- **4550 francs (jusqu'à présent : 4500)** pour les collaborateurs sans formation
- **4600 francs (jusqu'à présent : 4550)** pour les collaborateurs avec formation de 2 ans en magasin et dans l'entrepôt
- **4650 francs (jusqu'à présent : 4600)** pour les collaborateurs avec formation de 3 ans en magasin et dans l'entrepôt

De plus, Lidl Suisse investit 1,5 million de francs suisses et offre à tous ses collaboratrices et collaborateurs un bon d'achat d'une valeur allant jusqu'à 500 francs suisses, en fonction de leur taux d'occupation.

Les partenaires sociaux sont satisfaits du résultat des négociations. « Les augmentations de salaire et la revalorisation des salaires minimaux étaient nécessaires et importantes au regard de la hausse des prix. Nous apprécions la collaboration constructive avec Lidl Suisse, qui est le seul discounter en Suisse à entretenir un partenariat social », déclare Pascal Lamprecht, responsable du partenariat social pour la Société suisse des employés de commerce. Cornelia Bickert, responsable de branche chez Syna, ajoute : « Grâce aux négociations salariales de cette année, Lidl Suisse témoigne une nouvelle fois de son estime envers ses collaboratrices et collaborateurs et propose un paquet global convaincant. »

Lidl Suisse offre les salaires minimaux garantis par convention collective les plus élevés de la branche. Les salaires minimaux pour les apprentis et stagiaires sont également inclus dans la convention collective de travail. Le salaire mensuel est versé 13 fois par an et se réfère à un taux d'occupation de 100 %. Le salaire est assuré LPP à 100 % indépendamment du taux d'occupation. Lidl Suisse renonce totalement à la déduction de coordination habituelle, ce qui profite notamment aux collaborateurs à temps partiel.

De plus, la CCT Lidl garantit des conditions de travail intéressantes, telles qu'une **durée hebdomadaire de travail de 41 heures**, et de très bonnes prestations sociales, comme un **congé maternité de 18 semaines** avec maintien du salaire à 100 % ou un **congé paternité de 4 semaines**, également avec maintien du salaire à 100 %.

### **Employeur certifié**

Chez Lidl Suisse, outre un salaire adapté, l'égalité salariale est également au centre des préoccupations. Pour la cinquième fois déjà, le détaillant a reçu la certification « Good Practice in Fair Compensation » de l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS). Cette certification atteste du respect de l'égalité salariale. Lidl Suisse affiche une valeur d'écart salarial remarquable de moins de 1 % entre les sexes. En plus du titre de « Top Employer », le détaillant est également désigné « Best Workplace CH 2023 » dans le cadre de la certification « Great Place to Work », confirmant ainsi son engagement en faveur de conditions de travail attractives et équitables.

**Contact Lidl Suisse :**

Service de presse Lidl Suisse

Tél. : 071 627 82 00

E-mail : [media@lidl.ch](mailto:media@lidl.ch)

[www.lidl.ch/fr](http://www.lidl.ch/fr)

[www.facebook.com/lidlch](https://www.facebook.com/lidlch)

**Contact SYNA - Le syndicat :**

Cornelia Bickert

Responsable de la branche commerce de détail

Tél. : 044 279 71 09

E-mail : [cornelia.bickert@syna.ch](mailto:cornelia.bickert@syna.ch)

[www.syna.ch/fr/](http://www.syna.ch/fr/)

**Contact Société suisse des employés de commerce :**

Communication

Tél. : 044 283 45 13

E-mail : [communication@secsuisse.ch](mailto:communication@secsuisse.ch)

[secsuisse.ch/mediacorner](http://secsuisse.ch/mediacorner)

[linkedin.com/company/secromandie](https://www.linkedin.com/company/secromandie)